



RCS : SOISSONS

Code greffe : 0203

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SOISSONS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1993 B 00046

Numéro SIREN : 348 731 050

Nom ou dénomination : "2 SI SYSTEMES"

Ce dépôt a été enregistré le 30/05/2017 sous le numéro de dépôt A2017/000844

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SOISSONS



136286

Dénomination : "2 SI SYSTEMES"
Adresse : 4 place de Laon 02200 Soissons -FRANCE-
n° de gestion : 1993B00046
n° d'identification : 348 731 050
n° de dépôt : A2017/000844
Date du dépôt : 30/05/2017

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire du
05/05/2017



136286

30 MAI 2017

M° 844

2 SI SYSTEMES
Société Anonyme au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 Place de Laon - 02200 SOISSONS
348 731 050 RCS SOISSONS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 05 MAI 2017

L'an 2017, le 05 MAI,

A 17 heures 30,

Les actionnaires de la société 2 SI SYSTEMES, société anonyme au capital de 800 000 euros, divisé en 80 000 actions de 10 euros chacune, dont le siège est 4 Place de Laon, 02200 SOISSONS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social sur convocations adressées le 20 avril par lettre recommandée à Monsieur Jean-Pierre Mouchet et par lettres simples aux autres actionnaires.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Vincent LOUCHEZ, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

La société CHD représentée par son Président du Directoire Monsieur Bertrand JACQUES et Monsieur Matthieu COLAS, les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Frédéric OBLED, a été invité à assister à la réunion.

La société par actions simplifiée FID'AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 05 mai 2017, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 79 957 actions sur les 80 000 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- les formulaires de vote par correspondance,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes qui sont adoptées à l'unanimité :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale nomme en qualité d'administrateur Monsieur Frédéric OBLED, demeurant 12 Rue du 18 juin 1940, 02100 OMISSY, en remplacement de Monsieur Vincent LOUCHEZ démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur. L'AG lui donne quitus pour l'exécution de son mandat du 01.10.2016 à ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Copie certifiée conforme
Frédéric OBLED



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SOISSONS



136288

Dénomination : "2 SI SYSTEMES"
Adresse : 4 place de Laon 02200 Soissons -FRANCE-
n° de gestion : 1993B00046
n° d'identification : 348 731 050
n° de dépôt : A2017/000844
Date du dépôt : 30/05/2017

Pièce : Procès-verbal du conseil d'administration du
20/04/2017



136288

30 MAI 2017 / n° 844

2 SI SYSTEMES
Société Anonyme au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 Place de Laon - 02200 SOISSONS
348 731 050 RCS SOISSONS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 20 AVRIL 2017

L'an deux mille dix sept,

Le 20 avril,

A 14 heures 30 ,

Les administrateurs de la société 2 SI SYSTEMES se sont réunis en Conseil, 4 Place de Laon 02200 SOISSONS, d'un commun accord.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion :

Sont présents :

Monsieur Matthieu COLAS

Monsieur Vincent LOUCHEZ

La société CHD représentée par Monsieur Bertrand JACQUES.

Le Conseil, réunissant le quorum requis, peut délibérer valablement.

Monsieur Vincent LOUCHEZ préside la séance en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Bertrand JACQUES remplit les fonctions de secrétaire.

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement sous condition suspensive de sa nomination en qualité d'administrateur,
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Préparation du rapport de gestion et du projet de résolutions.

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Président expose que pour des raisons personnelles il envisage de démissionner de son mandat d'administrateur et de Président et qu'il convient dans ces conditions de pourvoir à son remplacement.

Le Conseil le remercie pour les services rendus à la société.

Après en avoir délibéré, les administrateurs décident de proposer aux actionnaires la nomination en qualité d'administrateur de Monsieur Frédéric OBLED, demeurant 12 Rue du 18 juin 1940, 02100 OMISSY, en remplacement de Monsieur Vincent LOUCHEZ démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu' à l'issu de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

NOMINATION DU PRÉSIDENT DIRECTEUR GENERAL SOUS CONDITION SUSPENSIVE

Après en avoir délibéré, les administrateurs décident de la nomination en qualité de Président et de Directeur Général de Monsieur Frédéric OBLED, demeurant 12 Rue du 18 juin 1940, 02100 OMISSY, en remplacement de Vincent LOUCHEZ démissionnaire, pour une durée expirant à l'issu de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra en 2018 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé, sous la condition suspensive que l'assemblée générale le désigne en qualité d'administrateur.

CONVOCAION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Après en avoir délibéré, le Conseil décide, à l'unanimité, de convoquer l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle pour le 5 mai 2017, à 17 h 30, 14, rue Lavisse - 02200 SOISSONS, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport établi par le Conseil d'Administration,
- Nomination d'un administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

RAPPORT - PROJET DES RÉSOLUTIONS

Le Conseil arrête ensuite les termes du rapport qui sera présenté à l'Assemblée Générale ainsi que le projet des résolutions qui lui seront soumises.

COMMUNICATION AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil d'administration charge son Président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

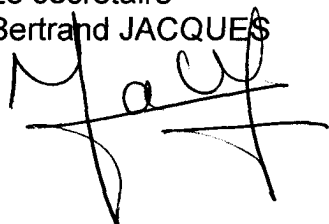
POUVOIRS A DONNER

Le Conseil d'administration donne tous pouvoirs au Président à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur au moins.

Copie certifiée conforme
Le secrétaire
Bertrand JACQUES



GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
SOISSONS



136287

Dénomination : "2 SI SYSTEMES"
Adresse : 4 place de Laon 02200 Soissons -FRANCE-
n° de gestion : 1993B00046
n° d'identification : 348 731 050
n° de dépôt : A2017/000844
Date du dépôt : 30/05/2017

Pièce : Lettre de nomination du 26/01/2017



136287

Experts-comptables associés
Jean-Claude COLAS
Bertrand JACQUES
Chantal LEDIEU
Ibrahima SOW

Associé
Franck BIADASIEWICZ



30 MAI 2017
n°844 CHD
14, rue Ernest Lavis
02200 SOISSONS
Tél. : 03 23 59 85 00
Fax : 02 23 59 85 85
www.groupechd.fr
E-mail : soissons@chd-avexi.fr

2 SI SYTEMES
4 Place de Laon
02200 SOISSONS

Soissons le 26 janvier 2017

Messieurs,

Nous vous informons par la présente que le représentant permanent de notre société appelé à siéger au sein de votre conseil d'administration sera Monsieur Bertrand JACQUES né le 01.11.1961 à MONTARGIS (45), demeurant 12 rue de Croisy, 02200 SOISSONS, à compter de ce jour.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général
Frédéric OBLED

Expertise-Comptable Audit Social Juridique Fiscal

ARRAS BOURBOURG BOURGES BRUAY-LA-BUISSIERE CAMBRAI CERGY-PONTOISE CLERMOND-FERRAND COMPIEGNE CREIL FOURMIES HIRSON LAON LILLE LILLERS LYON
MANTES-LA-VILLE MAUBEUGE MONTLUÇON MOULINS NANCY ORLEANS PARIS REIMS RETHEL SAINT-QUENTIN SAINT-VICTOR SOISSONS VALENCIENNES WORMHOUT DJIBOUTI

CHD ACE FIDUCIAIRE DE PICARDIE - SARL D'EXPERTISE COMPTABLE AU CAPITAL DE 1 200 000 € - 351 312 939 RCS SOISSONS

